



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE FINANCES
ET SERVICES À LA POPULATION
Direction Enfance et Famille

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250707-2792B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2025

Publication : 11/07/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 11 juillet 2025

Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 7 juillet 2025

45 élus présents (59 en exercice, 7 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau des attributions :

« Attribuer les subventions inférieures ou égales à 100 000 euros ainsi que les conventions attributives dans la limite des crédits inscrits au budget. »

**PETITE ENFANCE : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE
2025 – DEUXIÈME VERSEMENT (7.5.6/2792B)**

Mulhouse Alsace Agglomération contribue au fonctionnement des structures petite enfance permettant un accueil varié et de qualité des enfants de moins de 4 ans.

A ce jour, Mulhouse Alsace Agglomération a versé aux établissements une avance correspondant à 50% du montant de la subvention attribuée en 2024.

Il est proposé un deuxième versement de la subvention au mois de juillet 2025. Celui-ci correspond à la subvention 2024 diminuée du premier acompte déjà perçu, multiplié par 60%.

A ce titre, le Bureau autorise les versements suivants :

Structure	Commune	Subvention 2024	1^{er} acompte 2025 (50% de la subvention attribuée en 2024)	2^{ème} acompte 2025 (Subvention 2024 – 1 ^{er} acompte 2025) X 60%
Multi-accueils, crèches et jardins d'enfants				
Association de la petite enfance (Les Petits Filous)	Brunstatt	76 092,00€	38 046,00€	22 827,60€
GHRMSA (crèche les p'tits loups)	Mulhouse	8 000,00€	4 000,00€	2 400,00€
ADAPEI Papillons Blancs d'Alsace	Mulhouse	30 397,00€	15 198,50€	9 119,10€
Sous total Multi-accueils, crèches, jardins d'enfants		114 489,00€	57 244,50€	34 346,70€
Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)				
CSC Illzach	Illzach	2 500,00€	1 250,00€	750,00€
L'aire mômes	Lutterbach	29 794,00€	14 897,00€	8 938,20€
Marguerite Sinclair	Mulhouse	25 065,00€	12 532,50€	7 519,50€
CSC Pax	Mulhouse	45 551,00€	22 775,50€	13 665,30€
CSC CoRéa	Wittenheim	13 305,00€	6 652,50€	3 991,50€
Sous total LAEP		116 215,00€	58 107,50€	34 864,50€
Relais Petite Enfance (RPE)				
CSC Illzach	Illzach	22 363,00€	11 181,50€	6 708,90€
Sous total RPE		22 363,00€	11 181,50€	6 708,90€
Total Petite Enfance		253 067,00€	126 533,50€	75 920,10€

Pour information, les soldes des subventions seront versés au dernier trimestre de l'année 2025.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025 :

Chapitre 65 - Fonction 4221 - Article 65748

Service gestionnaire et utilisateur : 232

Ligne de crédit 3819 : subvention fonctionnement centres sociaux et crèches

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve l'attribution des subventions proposées,
- autorise le versement des acomptes de juillet, pour un montant total de 75 920,10€.

Ne prennent pas part au vote (9) : Alain COUCHOT, Fabian JORDAN, Pierrette KEMPF, Josiane MEHLEN, Jean-Claude MENSCH, Rémy NEUMANN, Pierre SALZE (représenté par Jean-Paul JULIEN), Christiane SCHELL et Jean-Luc SCHILDKNECHT.

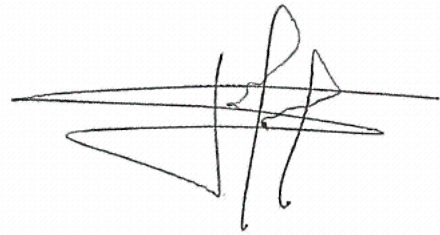
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JL Schildknecht', with a stylized, flowing script.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F Jordan', with a stylized, flowing script.

Fabian JORDAN